



INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY
UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION



INTERNATIONAL CENTRE FOR THEORETICAL PHYSICS
34100 TRIESTE (ITALY) - P.O. B. 586 - MIRAMARE - STRADA COSTIERA 11 - TELEPHONE: 2240-1
CABLE: CENTRATOM - TELEX 460392-I

H4.SMR/193 - 44

"COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA SCIENCE DES MATERIAUX POUR L'ENERGIE".
(26 août - 11 septembre 1986).

"AVENIR DU REBOISEMENT EN REPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO".

J.P. Koyo
Secrétariat du Comité Central
Chargé de l'Education
République Populaire du Congo

Ces notes de recherche provisoires, sont destinées aux participants. Eventuellement, d'autres copies seront disponibles au bureau 231.

savane, essentiellement de l'Eucalyptus hybride, pour la production de bois d'industrie : pâte à papier, poteaux support de ligne etc... .

Les deux structures travaillent en parfaite harmonie avec le C.T.F.T. Elles ne plantent désormais que du matériel végétal très performant, sur la base des techniques mises au point par la recherche.

c/ - Projet de plan national de reboisement :

La régénération artificielle des espèces introduites et autochtones doit se définir en fonction des objectifs aussi bien économiques qu'écologiques :

- Savane : il s'agit en particulier de :

* Savane côtière autour de Pointe-Noire, avec l'Eucalyptus comme essence principale pour la production du bois d'industrie : pâte à papier, poteaux support de ligne, charbon de bois, bois de feu, bois de construction etc... .

* Savane angloaise de la vallée du Niari, avec l'Araucaria et le millettia comme essences principales pour la production de bois d'oeuvre.

* Savane autour de Brazzaville, avec l'Eucalyptus pour la production de bois de feu et de service et des légumineuses fixatrices d'azote atmosphérique, Acacia mangium par exemple en vue de la promotion des associations agroforestières.

* Savane des plateaux Batékés, avec l'Eucalyptus et peut être l'Acacia mangium comme essences principales pour la production du bois de feu et de petit service et la promotion de l'agroforesterie dans la région.

- Forêt naturelle : elle constitue l'une des plus importantes ressources naturelles du Congo.

La gestion rationnelle de ces ressources nécessite la mise en oeuvre de programmes cohérents d'aménagement et de reboisement adaptés à la situation actuelle et future des trois principaux massifs :

* Massif du Kouilou - Mayombe : en considération de son épuisement actuel en essences de valeur, ce massif ne devrait plus faire l'objet d'attribution de permis d'exploitation. L'Office Congolais des forêts doit continuer à réaliser de petits programmes de plantations de 10 à 15 ha par an en utilisant les clones de Limba sélectionnés, en place dans les parcs à clones 1976 et 1978 de Nkoku-Nsiti.

Une attention particulière devra être portée à l'aménagement et la valorisation des 6.500 ha de Limba existants dont l'exploitation aurait dû déjà commencer si les traitements sylvicoles appropriés avaient été menés en temps opportun.

Tenant compte du relief très accidenté du Mayombe, de sa vocation agricole et

forestière, et de la densité relativement forte de la population, il est impérieux de promouvoir l'agroforesterie auprès des populations afin de limiter les dégâts écologiques induits par la déforestation.

* Massif du Chaillu-Niari : en plus du projet de 25.000 ha de plantations industrielles de Limba à Ngouha 2, projet dont la réalisation se heurte à des difficultés de financement il y a lieu de mettre sur pied de véritables programmes d'aménagement des tâches naturelles de Limba et d'Okoumé sur la base des résultats de l'inventaire en cours d'exécution par la F.A.O. et des travaux de recherche du C.T.F.T.

- Le Massif du Chaillu - Niari constitue à présent le principal réservoir de l'Okoumé, l'une des essences les plus précieuses du Congo, avec un volume exploité de l'ordre de 45% de la production nationale. L'importance économique de cette essence exige la mise en oeuvre de programmes conséquents de sa régénération afin de prévenir son épuisement à moyen et long terme.

* Massif du Nord-Congo : l'exploitation de ce massif vient seulement de démarrer et elle ne touche pour l'instant que quelques 3 à 5 espèces, essentiellement la famille des Méliacées, genre Entandrophragma pour la production de bois d'oeuvre.

Etant donné qu'il s'agit d'espèces à longue révolution pour lesquelles des techniques de régénération appropriées ne sont pas encore mises au point, la recherche forestière devrait dès à présent commencer à étudier le comportement de ces espèces tant en milieu naturel qu'artificiel.

Les vastes peuplements pratiquement purs de Gilbertiodendron dewevrii ou Limba dont le volume sur pied avoisine les 80 millions de m³ méritent aussi d'être étudiés en vue de la promotion de cette essence.

CONCLUSION :

Le matériau bois constitue une richesse à la fois économique (2e produit d'exportation après le pétrole) et sociale (principale source d'énergie dans les ménages) sur laquelle le Congo mise beaucoup.

La reconstitution et l'aménagement permanents d'une telle ressource, avec des techniques de pointe (plantations clonales) est une garantie sûre pour le développement socio-économique d'un pays comme le Congo.

INTRODUCTION :

- 2 -

L'expérience congolaise en matière de reboisement remonte des années 1950. Elle intéresse à la fois les espèces autochtones de forêt naturelle et les espèces exotiques à croissance rapide introduites en zone de savane.

Devant les bonnes performances de la recherche forestière nationale, matérialisées par la mise au point des techniques de bouturage des espèces suivantes :

- hybrides d'Eucalyptus en 1975
- Terminalia superba ou Limba en 1978-1979
- Pinus caribaca en 1979-1980,

la stratégie du reboisement en République Populaire du Congo prit un tournant déterminant. Celui de ne planter désormais que du matériel végétal hautement amélioré par la voie du bouturage.

* Différentes zones de savane et de forêt sont directement concernées par les programmes de reboisement en fonction des considérations essentiellement socio-économiques.

Les principaux objectifs poursuivis par l'afforestation au Congo sont multiples :

- en savane : production de bois d'industrie (pâte à papier, poteaux support de ligne etc...) et bois de feu.
- en forêt naturelle : enrichissement de celle-ci en espèces de valeur forestièrement exploitées en vue de la production de bois d'œuvre.

1 - / Présentation générale des forêts congolaises :

a/ - Forêts naturelles :

Elles couvrent environ 21,3 millions d'hectares soit 60% du territoire national et se répartissent en 3 zones massifs principaux d'importance, de composition floristique et de degré de mise en valeur relativement différents.

- Massif du Kouilou - Mayombe : localisé au Sud et Sud - Ouest du pays, ce massif couvre une superficie d'environ 1,1 million d'hectares. Initialement très riche en Terminalia superba, le Kouilou - Mayombe supporte depuis la fin de la dernière guerre mondiale un régime d'exploitation extrêmement sévère. Il s'est de ce fait considérablement appauvri.
- Massif du Chaillu - Niari : Il fait frontière avec le Sud - Est du Gabon et couvre une superficie d'environ 3,2 millions d'hectares. Avec un potentiel sur pied commercialisable de l'ordre 10 millions de mètres cubes, essentiellement de l'Okoumé (Aucoumea, Klaincana), ce massif constitue à l'heure actuelle la zone où l'exploitation est la plus intensive (70% de la production nationale).
- Massif du Nord-Congo : avec une superficie totale d'environ 17 millions d'hectares dont 10 millions d'hectares sur terres fermes et 7 millions sur terres inondées ou périodiquement inondées, c'est de loin le massif le plus important. Le potentiel sur pied actuellement commercialisable serait de

l'ordre de 80 millions de mètres cubes pour un volume total sur pied de l'ordre de 710 millions de mètres cubes. La forêt du Nord - Congo très riche en méliacées (Sapelli, Sipo) ne participe pour l'instant qu'à environ 23,5% de la production nationale.

b/ - Forêts artificielles :

Les reboisements en forêts naturelles et en savane, toutes essences confondues couvrent une superficie totale de 40.000 ha :

- Reboisement en forêts naturelles : il s'agit en particulier des plantations de Limba réalisées au Mayombe entre 1950 et 1961 sur 6.500 ha et des extensions de Limba en cours à Ngouha 2 dans le Chaillu sur environ 2.000 ha. Comme on peut le remarquer, le Terminalia superba ou Limba est l'une des rares espèces autochtones à être régénérée artificiellement.
- Reboisement en savane : sur près de 32.000 ha de boisement en savane, plus de 22.000 ha sont constitués de plantations clonales d'Eucalyptus à haut rendement dans la zone côtière de Pointe-Noire. Les 10.000 autres hectares se répartissent entre les plantations d'Eucalyptus, de Pin et d'Araucarias tout venant.

2 - / Stratégie d'aménagement et de reboisement :

a/ - Recherche forestière :

Elle est gérée par le Centre Technique Forestier Tropical (C.T.F.T.) suite à une convention d'assistance technique conclue en 1958 et révisée en 1982. Depuis 1958 le C.T.F.T. travaille sur l'introduction, l'acclimatation, l'amélioration génétique et la multiplication végétative des espèces introduites (Eucalyptus, Pinus Tropicaux et Araucarias) et autochtones (Terminalia superba ou Limba).

Des résultats très brillants ont déjà été obtenus et permettent aujourd'hui au Congo de réaliser des plantations clonales d'Eucalyptus, de Pin et de Limba à partir d'individus hautement sélectionnés.

b/ - Structures de reboisement :

Elles sont au nombre de deux :

- l'Office Congolais des Forêts (O.C.F.) dont la mission est de régénérer le patrimoine forestier national, à la fois en forêt naturelle et en savane. Les principaux objectifs poursuivis par l'O.C.F. sont ceux relatifs à la production de bois de feu, de petit service et d'œuvre.
- l'Unité d'Afforestation Industrielle du Congo (U.A.I.C.) qui ne plante qu'en

...//...

